



Concours d'entrée 2022

Concours d'entrée

Le recrutement se déroule en trois étapes

- Pré-sélection sur dossier
 - Épreuves d'admissibilité
 - Épreuves d'admission

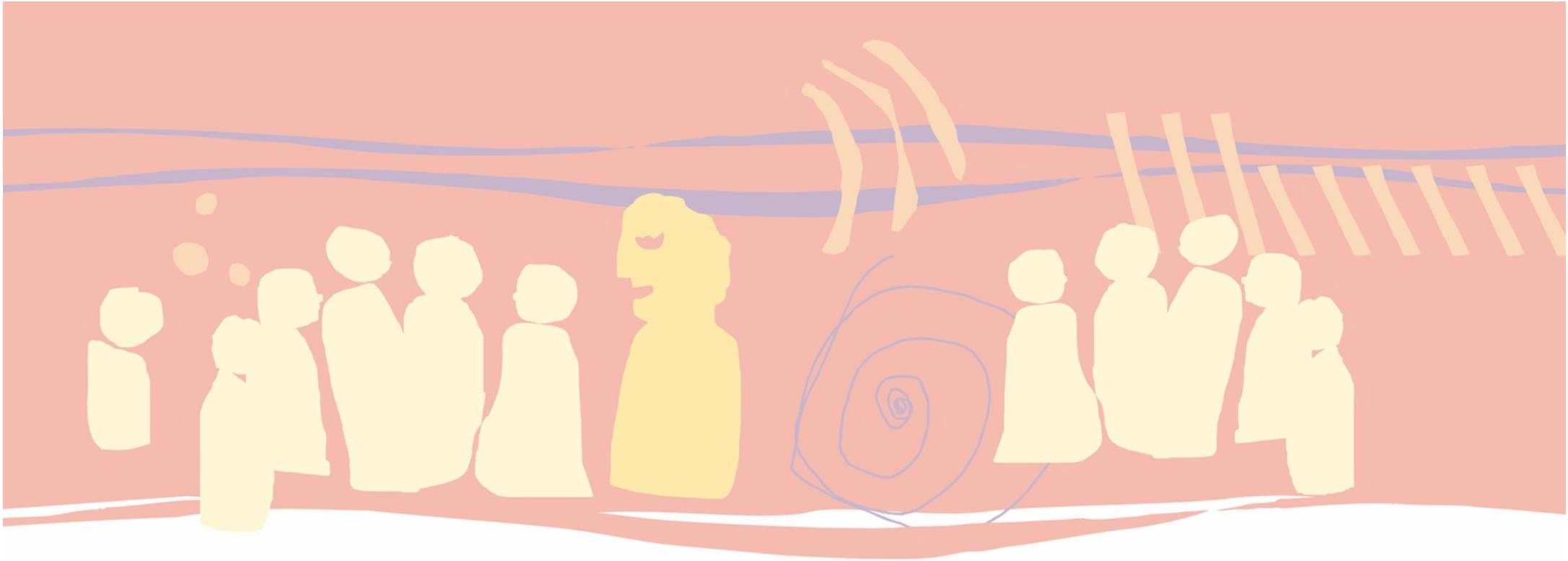
Dossier de pré-sélection

A envoyer à contact.cfmi@universite-paris-saclay.fr avant le 25 mars 2022

➤ **Curriculum Vitae :**

- formation générale,
- formation musicale détaillée,
- pratiques musicales,
- expérience professionnelle et autres expériences

➤ **Lettre de motivation**



Nota bene :

Si les conditions sanitaires l'imposent le jury se réserve la possibilité de modifier le déroulé des tests.

Les épreuves instrumentales et vocales pourraient par exemple être évaluées à partir de vidéos envoyées, dans ce cas, par le candidat au plus tard le 6 avril.

ADMISSIBILITÉ

- Dominante: pratique instrumentale, vocale pour les chanteurs
- Pratique vocale (chanson)

➤ Dominante:

Pratique instrumentale, vocale pour les chanteurs

- Le candidat interprète **deux œuvres de son choix**, de répertoires différents, l'une des deux œuvres pouvant être une création personnelle. Il peut se présenter **seul, accompagné ou en petite formation**.
- Toutes les pratiques et tous les styles musicaux sont admis. Les candidats chanteurs présentent un programme vocal (la voix étant leur « instrument principal »). S'ils en ont le désir et le niveau, les **poly-instrumentistes** peuvent présenter deux instruments différents (ou voix + 1 instrument).

➤ Dominante:

Pratique instrumentale, vocale pour les chanteurs

- Le candidat interprète **deux œuvres de son choix**, de répertoires différents, l'une des deux œuvres pouvant être une création personnelle. Il peut se présenter **seul, accompagné ou en petite formation**.
- Toutes les pratiques et tous les styles musicaux sont admis. Les candidats chanteurs présentent un programme vocal (la voix étant leur « instrument principal »). S'ils en ont le désir et le niveau, les **poly-instrumentistes** peuvent présenter deux instruments différents (ou voix + 1 instrument).

ATTENDUS :

- Maîtrise technique du ou des instruments (le niveau technique attendu correspond à une fin de 3^e cycle de conservatoire.)
- Engagement artistique dans l'interprétation.
- Différenciation stylistique des œuvres.

Pratique vocale (chanson)

Durée : 5 à 10 minutes

Le candidat interprète, en voix **non amplifiée ni traitée électroniquement**, deux chansons de son choix, de styles différents à l'exclusion de chansons du répertoire « pour enfants ». L'une des deux chansons doit obligatoirement être chantée en français. Le candidat peut choisir d'interpréter une composition personnelle. Il peut se présenter **seul, accompagné ou en petite formation, a cappella ou en s'accompagnant avec le moyen de son choix**.

Pratique vocale (chanson)

Durée : 5 à 10 minutes

Le candidat interprète, en voix **non amplifiée ni traitée électroniquement**, deux chansons de son choix, de styles différents à l'**exclusion de chansons du répertoire « pour enfants »**. L'une des deux chansons doit obligatoirement être chantée **en français**. Le candidat peut choisir d'interpréter une composition personnelle. Il peut se présenter **seul, accompagné ou en petite formation, a cappella ou en s'accompagnant avec le moyen de son choix**.

ATTENDUS :

- Capacité à utiliser sa voix dans le domaine de la chanson.
- Maîtrise technique
- Pertinence stylistique
- Qualité d'interprétation

ADMISSION

- Invention musicale collective
- Commentaire d'écoutes
- Communication
- Entretien avec le jury

Invention musicale collective

Préparation 10 mn, durée de la séquence 3mn maximum.

Élaboration d'une séquence musicale collective avec des corps sonores.

Préparation 10 mn, durée de la séquence 3mn maximum.

Invention musicale collective

Préparation 10 mn, durée de la séquence 3mn maximum.

Élaboration d'une séquence musicale collective avec des corps sonores.

Préparation 10 mn, durée de la séquence 3mn maximum.

ATTENDUS :

- Capacité à s'engager dans un jeu d'invention
- Capacité d'écoute collective
- Réactivité artistique et créativité

Commentaire d'écoutes

Durée : 1h30

Commentaire écrit de deux œuvres proposées à l'écoute (d'environ 3 minutes chacune) :

- **Analyse de chaque œuvre** : perception d'éléments repérables tels que le caractère, la structure, l'instrumentation, ...
- **Situation de l'œuvre** ou de l'extrait dans son contexte : historique, esthétique, culturel, social, ...
- **Remarques personnelles**

Commentaire d'écoutes

Durée : 1h30

Commentaire écrit de deux œuvres proposées à l'écoute (d'environ 3 minutes chacune) :

- **Analyse de chaque œuvre** : perception d'éléments repérables tels que le caractère, la structure, l'instrumentation, ...
- **Situation de l'œuvre** ou de l'extrait dans son contexte : historique, esthétique, culturel, social, ...
- **Remarques personnelles**

ATTENDUS :

- Évaluation de la culture musicale du candidat, de sa capacité à l'écoute et de son aptitude à décrire et organiser ce qu'il entend.
- Cette évaluation prendra en compte la qualité de l'expression écrite.

Communication

Durée: 3 à 5 mn

Par les **moyens artistiques de son choix** (corporel, vocal, mime, danse, théâtre, musical, ...), le candidat doit exprimer et transmettre au jury **une idée qui lui tient à cœur** à l'exclusion des sujets portant sur la musique, l'enfant ou la pédagogie. Cette communication, préparée en amont des épreuves, peut faire appel à quelques accessoires.

Communication

Durée: 3 à 5 mn

Par les **moyens artistiques de son choix** (corporel, vocal, mime, danse, théâtre, musical, ...), le candidat doit exprimer et transmettre au jury **une idée qui lui tient à cœur** à l'exclusion des sujets portant sur la musique, l'enfant ou la pédagogie. Cette communication, préparée en amont des épreuves, peut faire appel à quelques accessoires.

ATTENDUS :

- L'épreuve de *Communication* permet d'apprécier la capacité du candidat à **capter l'attention, émouvoir, intriguer, communiquer** avec conviction.
- Seront pris en compte :
 - la qualité de la préparation,
 - l'originalité et le caractère personnel de la communication,
 - la structuration et la clarté du propos,
 - la créativité,
 - la pertinence et la maîtrise du ou des moyen(s) d'expression(s) choisis.

Entretien avec le jury

Durée : 30 minutes

Retour sur les épreuves et échange avec le jury sur le projet professionnel du candidat

Entretien avec le jury

Durée : 30 minutes

Retour sur les épreuves et échange avec le jury

ATTENDUS :

Cet entretien porte notamment sur :

- le projet professionnel du candidat
- sa motivation
- sa culture musicale et artistique
- sa capacité à se projeter concrètement dans la formation
- sa compréhension du métier



Centre
de Formation
de Musiciens
Intervenants

